

Pantin le 25 juin 2019,

**Compte rendu Commission Administrative Paritaire Locale du 25 juin 2019**

**Ce mardi 25 juin 2019, s'est tenu la CAPL d'affectation locale des inspecteurs, présidée par M. IANNUCCI. Nous avons lu une liminaire, concernant la géographie revisitée et son implication pour les agents, en indiquant également comment le recul des droits des agents auront des conséquences sur leur mobilité future.**

M. IANNUCCI a réagi à nos propos sur la géographie revisitée, suite à la réunion à BERCY à laquelle, il a assisté hier, concernant la mise en œuvre de la destruction du service public de la DGFIP.

**Le Directeur défend logiquement la position de la DG. En effet, les restructurations en cours dans notre administration sont la conséquence logique des évolutions précédemment mis en œuvres à la DGFIP.**

Alors que la DGFIP a investi dans la dématérialisation presque totale des obligations déclaratives pour les particuliers et les professionnels, la suppression de la TH, le PAS, la suppression du cash..., le maillage territorial n'a pas bougé des décennies.

**C'est pourquoi – d'après notre directeur – la géographie revisitée est nécessaire et qu'elle ne va pas à l'encontre du service public.**

En effet, notre ministre a demandé aux directeurs locaux de déconcentrer en infra départemental certaines missions dans des zones moins urbaines, tout en multipliant les points de contact.

Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. L'administration a commencé par avancer à marche forcée, contre le service au public, en dématérialisant toutes les procédures déclaratives et de paiement. Si les DNS ne sont pas concernés par les difficultés liées à la dématérialisation, nos collègues des DIRCOFI et des DDFiP le sont.

**Nous substituons au service public gratuit, des prestations privées payants**, comme le paiement des impôts en numéraire à la poste, ou **des conseils fiscaux donnés par des agents qui ne seront pas demain de la DGFIP dans les MSAP ou les maisons France Service**. Nous ne nous attarderons pas sur le transfert à l'IGN de la mission topographique du cadastre, ou l'externalisation de le CP aux agences comptables...

**Nous le savons tous ! Ces évolutions vont dans le mauvais sens, les résultats de baromètre social, le montrent !**

Le président en a profité pour nous indiquer que 20 % des A+ vont partir en retraite d'ici 2022. Il y aura donc des possibilités de promotion *significatives*.

**Sachant qu'il est probable que pas plus de 50 % des emplois seront remplacés, Solidaires se demande de qui l'on se moque !!!**

La Direction a également réagi à nos propos sur l'affectation des stagiaires. MME RENAUD-AIDAN se défend – de ce dont les méchants de chez Solidaires les accusent – de ne pas avoir affecté les stagiaires comme cela les arrangeaient. En effet, lors de leur passage d'entretien en visio conférence, la Direction a demandé aux stagiaires quels étaient les services de direction ou de brigade qui les intéressaient.

**En amont les stagiaires n'avaient pas forcément été informés au préalable dans leur entretien, bien qu'ils avaient été incités à consulter ATLAS, leurs parcours professionnels ayant également aussi pu influencer dans leur affectation.**

Nous constatons que nombre de postulants n'ont pas d'expérience professionnelle. C'est parfois leur premier emploi. Les OS ont indiqué qu'il n'est pas aisé de choisir, lorsque l'on ne dispose pas de toutes les informations.

**Nous avons proposé la prochaine promotion soit mieux informée. À minima, il faut indiquer aux stagiaires où trouver les informations.**

**La parité administrative nous a répondu que** la recherche fait partie intégrante du travail du vérificateur, cela démontre la motivation du postulant à la DVNI.

Nous laisserons les collègues l'interpréter. En tant que collègues, Solidaires considère que nous devons tout faire pour faciliter l'intégration des JAPA. Les accueillir en leur discriminant déjà ceux qui auront eu la présence d'esprit de s'informer, et les autres, n'est pas forcément la meilleure manière de faire.

**De plus, Solidaires pose la question : si un stagiaire choisit un autre service que celui sur lequel il a été pré affecté, comment de pas le vivre comme un échec ?!**